



## **SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT**

(Créé par Arrêté de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 11/12/1968)  
(Modifié par Arrêté Préfectoral en date du 23/12/1987)  
Modifié par Arrêté Préfectoral en date du 4/11/2002

***Siège statutaire et administratif :***  
**Maison du Parc naturel régional,**  
**357 rue Notre-Dame d'Amour, BP80055, F- 59731 Saint-Amand-les-Eaux**

## **RECRUTEMENT**

# **Animateur(rice) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Scarpe aval au sein du Parc naturel régional Scarpe-Escout**

### **Contexte global et domaine d'activités**

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout est depuis 1994 la structure porteuse de l'animation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval. A ce titre, il met à la disposition de la CLE les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi du SAGE et assure la maîtrise d'ouvrage et la coordination des études de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Un premier SAGE de la Scarpe aval a été approuvé par le Préfet du Nord le 12 mars 2009, après 10 années de concertation entre les élus, les usagers et les services de l'État. Un second SAGE révisé a été approuvé par le Préfet du Nord le 05 juillet 2021. Le SAGE fixe les objectifs à atteindre à l'échelle d'un bassin versant pour concilier les usages de la ressource en eau (eau potable, industrie, agriculture, écologie...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux. Il est mis en œuvre et élaboré par une Commission locale de l'eau et animé par une structure porteuse, le Parc naturel régional Scarpe-Escout.

L'animateur(trice) SAGE a ainsi pour mission d'animer la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui est l'instance locale en charge de l'élaboration, de la révision et de la mise en œuvre du SAGE sur le bassin versant de la Scarpe aval.

Le poste d'animateur(trice) est affecté au territoire du SAGE Scarpe-aval, regroupant 75 communes, et recoupant partiellement le territoire du Parc naturel régional.

### **Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles**

Sous l'autorité du Président du syndicat mixte. Dans le respect de la ligne hiérarchique, il(elle) est placé(e) sous la hiérarchie directe du responsable de pôle ressources et milieux naturels.

Les activités liées à ce poste découlent des décisions de la Commission locale de l'eau. L'animateur(trice) vient en appui technique, administratif et organisationnel au Président de la CLE.

Il(elle) encadre le(a) technicien(ne) du SAGE, assure la planification du programme annuel de déclinaison du SAGE et peut être amené(e) à piloter en autonomie ou en mode projet certaines actions de cette déclinaison. Il (elle) appuie la chargée de mission CARE dans l'élaboration du projet de préservation de la qualité de la ressource en eaux et sa déclinaison opérationnelle.

L'animateur(trice) est appelé(e) à avoir des relations fonctionnelles avec de nombreux acteurs du territoire (élus, partenaires techniques, services de l'Etat, usagers de l'eau...).

## **Missions**

### **Missions principales :**

- Animer la Commission locale de l'eau, son bureau, ses commissions thématiques et groupes de travail et appuyer le Président de la CLE dans ses fonctions (*partage d'informations, préparation, répartition des rôles dans l'animation des séances*) ;
- Proposer, et mettre en œuvre les orientations du SAGE, assurer son suivi ;
- Encadrer les missions du(de la) technicien(ne) du SAGE ;
- Coopérer/encadrer la chargée de mission ORQUE/CARE ;
- Assurer la mise en œuvre du SAGE Scarpe aval :
  - Piloter certaines actions sous maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional : rédaction des marchés, suivi des procédures administratives et organisation des comités de pilotage ;
  - Accompagner dans le cadre de partenariats celles sous maîtrise d'ouvrage externe ;
  - Suivre l'avancement du plan d'action du SAGE visant à atteindre les objectifs du SAGE Scarpe aval (mobilisation des partenaires, capitaliser les contributions de l'année et organiser celles des années à venir) ;
  - Animer les commissions thématiques, instances de débats et d'avancement de la mise en œuvre du SAGE ;
- Communiquer, sensibiliser, informer sur le SAGE (enjeux, actions, thématiques...) via les outils de communication du SAGE : mise à jour du site internet, publication annuelle d'une lettre d'information, animation d'une journée de sensibilisation thématique ;
- Préparer les avis sur les dossiers sur lesquels la CLE est consultée et suivre, accompagner les procédures d'élaboration/révision des documents d'urbanisme sur le volet prise en compte du SAGE ;
- Assurer le suivi du SAGE : montage de demandes de subvention, suivi et évaluation via notamment le tableau de bord du SAGE Scarpe aval tous les 3 ans et la synthèse annuelle des actions entreprises dans le cadre du SAGE, écriture des bilans d'activités et reporting régulier auprès du responsable hiérarchique ;
- Répondre aux sollicitations de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et participer à la Commission Permanente des Milieux Aquatiques et de la Planification (CPMNP).

### **Autres missions :**

- Animer, selon la présidence tournante, l'Association des Présidents de CLE du grand bassin de l'Escaut ;
- Accompagner les porteurs de projets sur le territoire en faisant la demande sur le volet prise en compte du SAGE ;
- Participer aux réseaux d'animateur SAGE régionaux et nationaux ;
- Favoriser les relations avec le Contrat de rivière Escaut-Lys ;
- Participer ponctuellement aux autres opérations menées au sein du pôle et plus globalement à la vie du Parc naturel régional.

## **Profil requis**

### **Diplômes**

- Bac + 5 dans le domaine de la conduite de projet de développement territorial et/ou dans le domaine de l'environnement, de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques ;

### **Compétences stratégiques :**

- Connaissance des acteurs de la gestion de l'eau, des tendances d'évolution du secteur, du contexte légal et des évolutions réglementations en lien avec la protection de l'environnement (et de l'urbanisme) : directive cadre sur l'eau, documents d'urbanisme, zones inondables, loi sur l'eau et les milieux aquatiques...

### **Compétences professionnelles :**

- Conduite de projet,

- Bonne expression orale et écrite,
- Animation de réunion,
- Capacités d'analyse et de synthèse,
- Veille interne et veille générale sur le territoire sur l'ensemble de ses aspects, de manière à anticiper les discussions lors des temps de concertation.

#### **Savoir-faire opérationnels :**

- Connaissance de la démarche SAGE,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités, des procédures réglementaires et des marchés publics,
- Technique de communication et de rédaction,
- Compétences en management,
- Capacité à fédérer, techniques d'animation de réunion et de réseaux,
- Prise de parole en public,
- Montage de dossiers et de conventions, rédaction de cahier des charges,
- Bureautique, base de données et SIG (QGIS, suite Microsoft office : Word, Excel, Outlook...),
- Animation en visio-conférence.

#### **Savoir-faire relationnels :**

- Animation, concertation, communication,
- Capacités de négociation et concertation avec les élus et les acteurs de la gestion de l'eau,
- Pédagogie (écoute, empathie, sociabilité),
- Disponibilité (réunions en soirée ponctuellement),
- Autonomie de travail et esprit d'initiatives, conviction et force de persuasion,
- Réseau,
- Initiative et créativité,
- Sens du relationnel et du travail en équipe.

### **Statut et conditions**

Poste à temps complet (35 h), fonctionnaire de la catégorie A au grade d'ingénieur territorial, poste à pourvoir dès que possible. Permis B obligatoire. Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient.

L'échelon de la rémunération tiendra compte des missions, de la formation et de l'expérience de l'agent recruté.

Le poste sera basé à SAINT-AMAND-LES-EAUX (59230), 357 rue Notre Dame d'Amour dans des bureaux de la Maison du Parc naturel régional (siège administratif).

### **Date limite de dépôts des candidatures au Parc : 16 septembre 2022**

Les candidatures à ce poste (une lettre de motivation et un CV complet) sont à envoyer par mail, aux adresses suivantes : [aurelien.thurette@pnr-scarpe-escout.fr](mailto:aurelien.thurette@pnr-scarpe-escout.fr) – [l.semail@pnr-scarpe-escout.fr](mailto:l.semail@pnr-scarpe-escout.fr) .

Elles sont adressées à Monsieur le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout et Monsieur le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe-aval , avec pour objet « candidature au poste d'animateur SAGE ».

Les candidats retenus seront reçus lors d'entretiens qui se tiendront à la maison du Parc (« Le Luron » 357, rue Notre Dame d'Amour, 59731 SAINT-AMAND-LES-EAUX).

Renseignements : Aurélien Thurette –responsable du pôle « Ressources et Milieux Naturels » 03 27 19 19 70.